



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mardi 6 octobre 2020

Séance en zoom

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents

Président : Éric Couture

Vice-Président : Claudine Paquin

Président fondation du Grand-Boisé : Gilbert Couture

Membres parents : Darlene Lapointe, Alexandre Lachapelle, Dominique Boulianne

Membres parents substituts :

Membre personnel enseignant : Lucie Cyr, Chantal Guénette, Maude Heafey, Marc Sauvé,

Membre personnel soutien : Caroline Larose

Membre personnel du SDG : Rachel Hébert

Représentante EHDAA : Andréa Podruski

Direction : Line Sévigny

Invités : Gabrielle Richard (Stagière), Andrée St-Éloi Chartrand, Julie Lalonde, Amélie, Chantal Patry, Jana Régimbal

Absents: Etse H. Dogbey et Tabatha Edo

1. **Préliminaires**

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Éric Couture souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du Quorum

M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Éric Couture fait un survol de l'ordre du jour.

Proposée par Maude Heafey et appuyée par Claudine Paquin.

CE-20201006-01 Adopté à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2020

Proposée par Marc Sauvé et appuyée par Darlene Lapointe

CE-20201006-02 Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 17 juin 2020

M. Éric Couture fait un survol des points du procès-verbal de la dernière rencontre.

1.6 Période d'intervention du public

Aucune question n'est posée.

2. Adoption et approbation

2.1 *Règles de régie interne (art. 67)*

Mme Line Sévigny propose à l'assemblée l'ouverture des propositions pour modifier le document de la régie interne.

Les membres ont pris connaissance du document de la régie interne. Éric Couture, Marc Sauvé ainsi que Claudine Paquin demandent de reporter l'approbation en raison de la modification du document (le changement consistait seulement une nouvelle mise en page, aucun élément n'a été ajouté ou enlevé).

L'approbation de la régie interne est reportée à la prochaine séance.

M. Éric Couture demande aux membres de prendre connaissance du document original et de noter des commentaires pour la prochaine rencontre du CÉ qui aura lieu le mardi 3 novembre 2020.

2.2 *Calendrier des rencontres (art. 67)*

Les membres prennent connaissance des prochaines dates de rencontres du CÉ 2020-2021.

Proposé par Dominique Boulianne et appuyé par Chantal Guénette.

CE-20201006-03 Adopté à l'unanimité

2.3 *Budget annuel de fonctionnement du CÉ (art. 66)*

Mme Line Sévigny procède à l'explication du budget annuel du conseil d'établissement. Le budget de fonctionnement alloué par le CSS est de 750,00\$.

- Un 50,00\$ est inclus dans le budget pour payer la secrétaire lors des rencontres du CÉ 2020-2021. Un montant total de 350,00\$ pour les 7 rencontres est accordé.
- Les membres du CÉ qui participent à des congrès à l'extérieur de la ville peuvent demander un remboursement (avec facture à l'appui).
- Les membres du CÉ qui ont besoin d'une gardienne lors des rencontres peuvent demander un remboursement selon les dispositions prévues dans les règles de régie interne.
- Solde du budget : 400,00\$

Proposé par Claudine Paquin et appuyé par Lucie Cyr.

CE-20201006-04 Adopté à l'unanimité

2.4 *Fonds à destination spéciale (art. 94)*

A. Mme Line Sévigny demande aux membres de prendre connaissance de la lettre concernant la demande d'aide financière provenant du personnel enseignant, les spécialistes ainsi que les enseignants ortho qui désirent l'appui des membres du CÉ. La demande se lit comme suit : Nous sollicitons votre aide et votre appui pour qu'une partie du montant du Fonds à destination spéciale, soit 150\$ par enseignant, soit octroyée aux membres afin qu'ils puissent se procurer le matériel manquant dont ils ont besoin.

Les membres se questionnent sur les différents types de dépense.

M. Éric Couture demande le vote sur l'octroi d'un montant maximal de 150\$ pour le personnel enseignant, les TES et les enseignantes ORTHO. Cette somme leur serait versée sur présentation d'une facture détaillée pour les achats.

Proposé par Chantal Guénette et appuyé par Marc Sauvé.

CE-20201006-05 Adoptée à l'unanimité

B. Le Conseil étudie la demande financière faite par Mme Maude Heafey, au nom des enseignantes de 6^e année. On voudrait se procurer du matériel didactique en lien avec les cours de français. Le Conseil demande que des demandes semblables futures soient accompagnées d'un peu plus de contexte pour faciliter les délibérations.

M. Éric Couture demande le vote en faveur de l'adoption du budget de 896,47\$ pour la licence de 3 ans pour Arobas.

Proposé par Lucie Cyr et appuyé par Darlene Lapointe.

CE-20201006-06 Adoptée à l'unanimité

2.5 *Activités éducatives et sorties scolaires (art.87)*

Mme Line Sévigny demande aux membres de prendre connaissance d'une lettre provenant des enseignants qui demande de pouvoir sortir du périmètre de l'école dans un rayon de 3 km sans toutefois demander l'autorisation aux parents chaque sortie.

Proposé par Chantal Guénette et appuyé par Marc Sauvé.

CE-20201006-07 Adoptée à l'unanimité

Mme Line Sévigny ajoute que les activités parascolaires (?) sont mises sur glace en raison de la Covid-19.

3. **Mot de la directrice**

3.1 Mme Line Sévigny remercie et mentionne que l'équipe du Grand-Boisé est fantastique et elle est heureuse de travailler avec elle en cette période de pandémie.

3.2 Mme Sévigny aborde le premier cas d'un élève testé positif à la Covid-19. On mentionne que tous les protocoles de la Santé publique et du CSSPO ont été suivis à la lettre. L'apprentissage pour la classe touchée se fera virtuellement pendant la période de fermeture.

Mme Sévigny souligne le bon travail du comité TIC pour l'initialisation des portables. Les enseignants sont à former les élèves sur l'utilisation des outils technologiques en cas d'un confinement éventuel. Tous les enseignants ont reçu la formation nécessaire à l'enseignement à distance donnée par des conseillers pédagogiques du CSSPO.

3.3 *Projet éducatif : une rencontre est prévue* discuter du projet et d'apporter des suggestions.

3.4 *Formation obligatoire pour les membres du CÉ :* Une formation sur le fonctionnement et les responsabilités des CÉ sera disponible sous peu. Cette rencontre sera obligatoire pour tous les membres du Conseil d'établissement.

3.5 *Normes et modalités :* Les normes et modalités de l'évaluation des apprentissages, ont été mises à jour et se trouvent sur notre site internet.

Elle termine en soulignant le beau travail de l'équipe !

4. **Mot des représentants**

4.1 *Mot du président*

M. Gilbert Couture informe le Conseil qu'une rencontre du conseil d'administration de la Fondation de l'École du Grand-Boisé aura lieu en septembre et une autre en octobre. Il remercie Mme Line Sévigny d'avoir accepté de prêté un local de l'école pour les besoins de la Fondation.

Une assemblée générale aura lieu le 9 novembre. Les parents qui ont des questions peuvent s'inscrire avant le 7 novembre pour participer.

Mme Andréa Podruski suggère de mettre les informations sur le site Web et sur Facebook.

4.2 Mot de la représentante du comité EHDAA

Le comité EHDAA du CSSPO ne s'est pas encore rencontré cette année scolaire.

4.3 Mot du représentant au comité de parents CSPO

Le comité de parents du CSSPO ne s'est pas encore rencontré cette année scolaire.

4.4 Mot du personnel enseignant

Mme Lucie Cyr souhaite la bienvenue à Grand-Boisé aux parents et à la stagiaire Gabrielle. Elle souligne à le travail de Mme Line Sévigny ainsi que de tout le personnel de l'école. Elle ajoute que les enfants sont respectueux des mesures sanitaires imposées par la Covid-19 et ils s'adaptent bien aux divers changements.

Mme Maude Heafey remercie Mme Line Sévigny le comité Covid. L'achat de pochettes à l'effigie de l'école facilite la gestion des masques pour les élèves du 3^e cycle. Mme Heafey souligne combien les enseignants se sentent soutenus par Mme Sévigny.

M. Marc Sauvé ajoute la pratique collaborative et que les gens sont prêts à s'entraider. Grand-Boisé a relevé le défi haut et fort.

4.5 Mot de la représentante du service de garde

Mme Rachel Hébert mentionne une baisse importante dans le nombre d'inscription cette année au service de garde. L'année passée il y avait 233 élèves d'inscrits et cette année il y en a seulement 154. C'est une baisse de 30%.

Mme Hébert remercie la communauté de son soutien. Elle a toute une équipe de gens qui sont toujours prêts à venir prêter main forte.

Le service de garde continue d'offrir le service lors des journées pédagogiques.

Mme Rachel souligne qu'elle a une équipe qui répond au besoin. Un gros merci à marguerite.

Mme Lucie Cyr prend la parole pour remercier Mme Rachel pour son implication et son beau travail.

M. Éric Couture souhaite un gros Bravo à toute l'équipe.

4.6 Mot du personnel de soutien

Mme Caroline Larose n'a rien à ajouter, mais aura un petit mot lors de la prochaine rencontre.

5. **Dossiers**

Aucun

6. **Varia**

Mme Darlene Lapointe prend la parole au nom d'un parent qui aimerait poser une question concernant la lettre que les parents ont reçue concernant le cas positif de Covid-19. La mère en question voulait savoir si les frères et sœurs des élèves de la classe en confinement pouvaient venir à l'école. Mme Line Sévigny répond que seuls les enfants dans la classe de l'élève testé positif doivent rester à la maison.

7. **Correspondance**

Aucune

8. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h23.

Proposée par Lucie Cyr et appuyée par Marc Sauvé.

Éric Couture
Président

Line Sévigny
Directrice

Caroline Larose
Secrétaire